

*L'éducation postsecondaire au Nouveau Brunswick:
à la croisée des chemins*

Mémoire présenté à la Commission sur l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick par le *Forum des maires de la Péninsule acadienne*.

Shippagan (N.-B.)
Le 25 avril 2007

TABLES DES MATIÈRES

<i>Propos liminaires</i>	3
INTRODUCTION	4
1. La société du savoir : l'éducation tout au long de la vie	5
1.1 La connaissance : la ressource la plus importante	5
1.2 Le concept d'éducation tout au long de la vie	6
1.3 Les moyens de valorisation de l'éducation et la formation	7
2. L'enseignement postsecondaire :	8
2.1 Le niveau collégial : le collège communautaire	9
2.1.1 Le collège communautaire du Nouveau-Brunswick, campus de la Péninsule acadienne	9
2.2 Le niveau universitaire	10
2.2.1 L'Université de Moncton	11
2.3 Le Plan d'apprentissage de qualité	12
3. Les communautés et les entreprises de la Péninsule acadienne	12
3.1 Les collectivités municipales	13
3.2 La relation communauté-institution	14
3.3 Recherche et développement	14
3.4 L'Institut de recherche sur les zones côtières	14
3.5 Les bibliothèques publiques	15
3.6 L'éducation et la formation : le moteur essentiel de développement économique	15
4. Recommandations	16
CONCLUSION	18
<i>Références</i>	19

« Il n'y a pas territoire sans avenir, il n'y a que des territoires sans projet »

Propos liminaires

Permettez-moi d'abord, messieurs les commissaires, au nom du Forum des maires de la Péninsule acadienne, de féliciter les membres de la Commission sur l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick de leur invitation à présenter notre réflexion sur ce secteur important du système d'éducation au niveau provincial et plus particulièrement dans la Péninsule acadienne.

Le Forum des maires de la Péninsule acadienne est un regroupement de quatorze municipalités qui, par des rencontres et des échanges sur différentes préoccupations communes, permet une concertation dans la revendication des dossiers péninsulaires, permet de donner une voie officielle lors des prises de position par le Forum sur les dossiers régionaux, de promouvoir l'intérêt des municipalités face aux dossiers régionaux, et de collaborer avec les autorités locales, provinciales et fédérales dans le but de rehausser le niveau de vie et la situation économique des citoyens de la Péninsule acadienne.

Comme vous le précisez dans votre *Document de réflexion*, quelle que soit l'approche qui sera ultimement recommandée, l'objectif principal doit être de s'assurer que tous les Néo-Brunswickois et Néo-Bruswickoises disposent des moyens de poursuivre des études postsecondaires à un coût qui est raisonnablement abordable. Nous remarquons que vous avez effectué un travail préalable en étudiant beaucoup de matériel provenant du Nouveau-Brunswick et d'ailleurs permettant de réaliser que bon nombre des enjeux auxquels fait face la province ne sont pas si différents. Comme l'indique le titre de notre présentation : ***L'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick : à la croisée des chemins***, nous faisons face à un phénomène mondial.

Ces audiences sont donc l'occasion de remettre en question nos points de vue sur ces enjeux et de suggérer d'autres interprétations, et aussi de recommander des options appropriées pour assurer la viabilité, la prévisibilité et l'homogénéité des établissements d'éducation supérieure.

Les changements démographiques, la diminution de la natalité, l'urbanisation, les changements technologiques, sont autant de facteurs qui auront un impact majeur sur nos communautés. Nous devons donc examiner de près nos systèmes d'éducation et de formation postsecondaires afin d'être en mesure de nous adapter à ces nouvelles réalités et façonner l'avenir de l'Université de Moncton, campus de Shippagan, ainsi que celui du Collège communautaire du N.-B. de la Péninsule acadienne. Ces deux institutions jouent un rôle important pour favoriser la formation postsecondaire dans notre région. Leur présence ajoute une dimension importante à notre communauté de la Péninsule acadienne.

Notre présentation peut paraître, pour certains, trop conceptuelle. Pour nous, il est très important que les gens de la Péninsule acadienne saisissent bien le contexte dans lequel nos institutions postsecondaires doivent être accessibles, pertinentes, efficaces, responsables, collaboratrices et différenciées, en conservant une grande qualité.

Organisation de la présentation : La première partie situe la société du savoir et de l'apprentissage tout au long de la vie. La deuxième présente les enjeux stratégiques en matière d'éducation postsecondaire. La situation de la communauté de la Péninsule acadienne fait l'objet de la troisième partie. Les recommandations et la conclusion terminent cette présentation.

INTRODUCTION

« Une des fonctions importantes des pouvoirs publics consiste à examiner les tendances à long terme pour atteindre des buts souhaitables dans l'avenir. Il arrive trop souvent que les décideurs soient constamment accaparés par les crises du moment et par les exigences immédiates, de sorte qu'ils n'ont pas le temps de réfléchir globalement en matière d'éducation postsecondaire. Le présent symposium est une occasion exceptionnelle d'envisager ce que le paysage postsecondaire au Canada devrait être dans une décennie ou plus, et comment il y parviendra. Parmi les principaux défis à relever pour le système d'éducation postsecondaire au Canada, mentionnons la nécessité de l'assouplir, de rehausser sa qualité et de le restructurer. »

C'est en ces termes que la directrice de la Recherche nationale en politiques sur l'apprentissage, soulignait la nécessité de réfléchir globalement en matière d'éducation postsecondaire, lors du Symposium international de recherche sur les Enjeux stratégiques en matière d'études postsecondaires au Canada.

Ce symposium a fait ressortir l'importance de la nouvelle économie qui émerge depuis deux décennies à l'échelle planétaire basée sur la productivité et la compétitivité (qu'il s'agisse d'entreprises, de régions ou de nations) qui dépend essentiellement de la capacité à générer, traiter et appliquer une information efficace fondée sur la connaissance. *« Elle est globale parce que les activités clés de production, consommation et distribution...sont organisées à l'échelle planétaire ... Elle a émergé dans le dernier quart du XXe siècle parce que la révolution de la technologie de l'information offre la base matérielle indispensable à une économie nouvelle de ce type. »*

Quoique nous ne soyons pas en mesure d'apprécier avec clairvoyance tous les impacts des changements démographiques, socio-économiques et culturels que nous réserve l'avenir, on peut déjà percevoir des tendances qui nous invitent à agir de façon proactive pour relever les défis qui se présentent à nous.

Philippe Carré, dans son dernier ouvrage, utilise le terme *apprenance*, qui indique la notion de durée. Il décrit l'économie du savoir, la société cognitive, la formation tout au long de la vie, en ces termes : *« L'acquisition de connaissances et de compétences nouvelles devient le levier majeur de l'adaptation et du développement des individus, des organisations et des nations du XXI^e siècle. Le désir et la capacité d'apprendre sont en passe de devenir les compétences-clés du « travailleur du savoir » et du citoyen de demain. La notion d'apprenance illustre ce nouveau rapport au savoir dans ses différentes déclinaisons : vouloir apprendre, savoir apprendre, pouvoir apprendre. »*

Lors du Forum sur l'éducation, tenu en 2000 dans la Péninsule acadienne, sous le thème *Vers une société d'apprentissage et d'engagement* et qui réunissait plus de 300 intervenants des secteurs de l'éducation et de la formation, le conférencier, le Père Zoel Saulnier, soulignait l'importance de l'éducation et de la formation pour le développement économique de notre région : *« J'ose affirmer qu'une relance économique qui ne repose pas sur cette pratique éducative et de formation n'a pas de durée dans le temps et ne répond pas aux besoins réels des individus qui sont les composantes de la Péninsule acadienne. »*

Il insistait aussi sur la nécessité de raccorder toutes les forces vives dans une démarche intégrée : « *Cette communauté d'apprentissage et d'engagement que veut devenir la Péninsule acadienne doit se construire en fonction d'une démarche intégrée d'éducation et de formation où nous raccorderons toutes les forces vives du milieu pour être enfin une communauté d'apprentissage et d'engagement.* »

1. LA SOCIÉTÉ DU SAVOIR : L'ÉDUCATION TOUT AU LONG DE LA VIE

Le rapport du Bureau international du travail - *Apprendre et se former pour travailler dans la société du savoir*, les nombreux rapports de l'OCDE, et ceux des gouvernements fédéral et provinciaux reconnaissent tous l'importance de la société fondée sur l'acquisition continue du savoir et font du concept de l'apprentissage à vie le moteur de développement économique et social : « *On reconnaît maintenant de plus en plus que la clé du développement économique et social réside dans les qualifications et compétences individuelles et donc dans les investissements qui sont faits dans l'éducation et la formation.* »

Le concept de l'apprentissage continu reconnaît donc que l'apprentissage d'une personne, le savoir et l'expérience à l'appui de ses capacités et compétences, se fait en continuité, grâce à des possibilités d'apprentissage qui répondent à ses besoins. *La société dans son ensemble devient un lieu d'apprentissage.*

1.1 La connaissance : la ressource la plus importante

Un constat se dégage de nombreux rapports, en particulier celui de l'UNESCO, *Les sociétés cognitives* : « *Dans une Société du savoir, la connaissance est la ressource la plus importante. Ce qui compte de plus en plus pour la prospérité d'une société, c'est la qualité de l'offre de main d'œuvre. Une politique de l'éducation et de la formation devrait donc être fondée sur le constat que la transformation du système économique est une conséquence de la qualification accrue de l'offre de main d'œuvre, et donc que la source de l'amélioration est dans l'éducation et la formation.* »

Ce rapport fait aussi ressortir que la société du savoir n'est pas réductible à la société de l'information en soulignant que « *partout dans le monde tous ne jouiront pas de l'égalité des chances dans le domaine de l'éducation pour aborder l'information disponible avec discernement et esprit critique, pour l'analyser, la trier et en incorporer les éléments qu'ils jugeront les plus intéressants dans une base de connaissances, l'information ne restera qu'une masse de données indistinctes. Ainsi, au lieu de la maîtriser, beaucoup s'apercevront que c'est elle qui les maîtrise.*»

1.2 Le concept d'éducation tout au long de la vie :

D'une manière générale, les individus ne réalisent pas encore que l'éducation et la formation s'inscrivent dans un processus tout au long de la vie. La plupart des pays manquent de stratégies cohérentes et de mesures pratiques qui rendraient l'éducation et la formation tout au long de la vie accessible à tous. Si nous voulons relever les défis que représente la rapidité de l'évolution, et favoriser en même temps l'autonomie et la créativité individuelle, nous avons besoin d'une

nouvelle forme d'éducation qui dure toute la vie, que le système éducatif traditionnel n'a pas encore fourni et n'est pas en mesure de fournir seul.

L'apprentissage tout au long de la vie est définie comme « *toute activité d'apprentissage entreprise à tout moment de la vie, dans le but d'améliorer les connaissances, les qualifications et les compétences, dans une perspective personnelle, civique, sociale et/ou liée à l'emploi* ».

Cet apprentissage concerne donc :

- L'acquisition et la mise à jour de toutes sortes de capacités, d'intérêts, connaissances et qualifications depuis l'enseignement préscolaire jusqu'au delà de la retraite. Cet apprentissage vise à promouvoir le développement de connaissances et de compétences qui rendra chaque citoyen capable de s'adapter activement dans toutes les sphères de la vie économique et sociale, maîtrisant ainsi davantage son avenir;
- La valorisation de toutes les formes d'apprentissage, y compris : l'apprentissage formel, l'apprentissage non formel et l'apprentissage informel.

Les possibilités d'apprentissage doivent être accessibles à tous les citoyens de manière continue. Chaque citoyen doit pouvoir accéder à des parcours individuels de formation, en fonction de ses besoins et de ses centres d'intérêt tout au long de sa vie. Le contenu de l'apprentissage, la manière d'y accéder et le lieu du déroulement peut varier en fonction de l'apprenant et de ses besoins. L'éducation tout au long de la vie concerne également la possibilité d'avoir une « seconde chance » de mettre à jour les compétences de base et d'offrir des possibilités d'apprentissage à des niveaux plus élevés.

L'éducation est la porte qui ouvre sur une vie productive apportant satisfaction, indépendamment du statut professionnel et des perspectives d'emploi d'une personne. Apprendre à apprendre, à s'adapter au changement et à décrypter d'importants flots d'informations, telles sont désormais les compétences générales que chacun devrait acquérir. Les employeurs exigent de plus en plus la capacité d'apprendre, d'assimiler rapidement de nouvelles compétences et de s'adapter à de nouveaux défis et contextes.

1.3 Les moyens de valorisation de l'éducation et la formation :

Créer une culture de l'apprentissage demande de déterminer d'une manière cohérente une méthode de valorisation de l'apprentissage formel, non formel et informel. Pour que les citoyens aient la possibilité de développer et de combiner les connaissances acquises dans les écoles, les universités et les organismes de formation, au travail, pendant leurs loisirs et leurs activités familiales, il faut que toutes les formes d'apprentissage puissent être identifiées, évaluées et reconnues.

Il est aussi essentiel que les prestataires de services d'éducation et de formation, les employeurs et les partenaires sociaux collaborent à la mise au point d'instruments de valorisation de l'apprentissage en créant une culture qui favorise :

- La mise en place d'une nouvelle approche globale afin de relier entre eux différents contextes et différentes formes d'apprentissage, ainsi que pour faciliter l'accès à des parcours individuels d'éducation et de formation.

- La création d'un partenariat fort et dynamique entre tous les acteurs concernés par la promotion de l'éducation et de la formation tout au long de la vie, condition de base pour le succès dans la mise en œuvre des politiques.
- La création de liens entre éducation formelle, non formelle et informelle, tout en reconnaissant que tous les individus doivent se former en permanence, quels que soient leur âge, leurs besoins individuels spécifiques, les moments ou les lieux d'acquisition de compétences, qui se diversifient de plus en plus.
- Le passage du concept de formation d'une période ou d'une séquence de périodes d'apprentissage, précises et limitées dans le temps, à un « continuum » dont la dimension et le temps devraient aller de pair avec ceux du travail et de la vie, ce qui implique une importance croissante du rôle déterminant que l'information, l'orientation, l'accompagnement doivent jouer, en tant que service accessible à tous et toutes, en permanence et de plus en plus orienté vers la demande des individus.
- Le développement d'une culture de partenariat qui se traduit par une implication des partenaires sociaux dans le développement des ressources humaines et par l'intérêt des employeurs pour les besoins en formation des salariés et les questions d'éducation en général.
- Le développement d'une approche intégrant le développement des ressources humaines à l'échelle régionale et par le biais de partenariats appropriés.
- Le partage des responsabilités entre le secteur public, privé et tertiaire (organisations gouvernementales, non gouvernementales, familles, individus) pour promouvoir l'enseignement des compétences de base.
- L'établissement d'une confiance mutuelle par l'implication de tous les acteurs clés dans la reconnaissance des bénéfices de l'apprentissage.
- La mobilisation de toutes les ressources disponibles dans le domaine de l'éducation et de la culture (centres de formation, bibliothèques, musées, centres culturels, associations de jeunes, etc.) à l'échelon local/régional à des fins d'éducation et de formation tout au long de la vie.
- La sensibilisation des groupes défavorisés aux avantages de l'éducation et de la formation en rendant les systèmes plus attrayants, plus accessibles et mieux adaptés à eux.

2. L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE

La libéralisation des échanges a considérablement modifié la nature même de la compétition économique, qui exige des changements rapides et en profondeur des politiques nationales en matière d'éducation supérieure et de recherche scientifique, changements dont il est certes

difficiles d'anticiper le devenir, mais qu'il faut tout au moins tenter d'évaluer de façon plus précise dans la mesure où ils ont déjà en train de mettre en cause de façon radicale la nature même des établissements d'enseignement supérieur et des secteurs publics de la recherche.

L'éducation supérieure : la locomotive de l'innovation

Le symposium sur les études postsecondaires au Canada insiste sur le fait le constat suivant: *«Il faut que l'éducation supérieure soit la locomotive de l'innovation, du développement économique et de la compétitivité internationale. Les universités doivent montrer comment elles contribuent à l'objectif national, au-delà de la rhétorique, et montrer qu'elles atteignent ce résultat ».*

Afin d'y parvenir, le Sommet national sur l'Innovation et l'Apprentissage conclut que les Canadiens ont besoin de programmes d'éducation postsecondaire de premier ordre ayant un meilleur rapport étudiants-professeur, de plus de professeurs qualifiés, d'équipement et de logiciels à jour dans les collèges et ses universités ainsi que dans leur milieu de travail.

Le rôle central des collèges et des universités

Au Canada, les collèges et les universités ont donc un rôle central à jouer dans la société des connaissances et l'économie du savoir ainsi que dans la formation d'une main d'œuvre hautement qualifiée qui favorisera l'innovation et la compétitivité. Ces établissements jouent aussi un rôle déterminant au sein de leurs collectivités par leur mission d'enseignement, de recherche et de service à la collectivité.

2.1 Le niveau collégial : le collège communautaire

Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB) est un établissement d'enseignement postsecondaire francophone important. Animé d'un dynamisme manifeste, le CCNB dessert annuellement, à temps plein et à temps partiel, au-delà de 8 000 étudiants en provenance du Nouveau-Brunswick, des Maritimes et d'ailleurs dans le monde.

Comme il est souligné dans son *Plan stratégique 2007-2012*, le CCNB contribue efficacement au développement des gens, des entreprises et des communautés grâce à une gamme diversifiée de programmes (réguliers, contractuels, sur mesure, à distance), à des activités de recherche appliquée, à des activités communautaires et à des projets internationaux. De nombreux programmes d'échanges et des ententes institutionnelles permettent aux étudiants du CCNB de participer à une multitude de stages internationaux. Tous les programmes d'études du CCNB sont élaborés en partenariat avec les employeurs et les entreprises des divers domaines du marché du travail.

Les occasions et les menaces

« Ces nouvelles réalités démographiques représentent à la fois des occasions et des menaces pour le CCNB. L'augmentation de la concurrence pour le recrutement des étudiants, le déclin dans les inscriptions, le rééquilibrage démographique régional, la diminution probable des ressources publiques pour l'enseignement postsecondaire attribuable à l'augmentation des coûts liés aux soins de santé, la difficulté de recruter du personnel pour faire face au vieillissement des

effectifs, présentent des défis particuliers sur le plan des modalités de prestation des services de formation, du marketing et de la gestion des ressources. »

En mettant en place les stratégies contenues dans son plan stratégique 2007-2012, le CCNB mise sur le rapprochement : le rapprochement avec ses étudiants potentiels et actuels, son personnel, les établissements d'enseignement, les entreprises, les organismes et les communautés qu'il dessert.

Le plan stratégique du CCNB soulève aussi les questions suivantes : Le collège communautaire n'est-il pas vu comme un choix aussi attrayant que l'université? Le réseau des collèges ne répond-il pas aux besoins d'un aussi grand nombre d'étudiants éventuels qu'ailleurs au Canada? La difficulté d'obtenir un crédit universitaire pour le travail effectué dans un collège décourage-t-elle les étudiants à s'inscrire au collège? Cette tendance par rapport aux inscriptions répond-elle aux besoins du marché du travail au Nouveau-Brunswick et ailleurs?

2.1.1 Le collège communautaire du Nouveau-Brunswick, campus de la Péninsule acadienne.

Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, campus de la Péninsule acadienne a été fondé le 1er avril 2000. Il offre des programmes de formation dans les domaines de la technologie de l'animation 2D-3D, des techniques de gestion de bureau, des métiers de la mer dont aquaculture et navigation maritime ainsi que la formation générale secondaire et spécifique. La formation à distance joue un grand rôle dans la livraison des programmes, ce plus particulièrement dans la formation générale. Le campus de la Péninsule acadienne est au cœur de sa communauté et comprend six centres de formation dont les principaux sont ceux de Tracadie-Sheila à La Villa des amis; de Caraquet à l'École des Pêches et de Shippagan.

C'est donc dire que le CCNB-PA vit les mêmes réalités que celles de l'ensemble des autres collèges communautaires du Nouveau-Brunswick et doit travailler dans sa planification stratégique aux problématiques soulevées dans le plan stratégique. Dans le contexte de la Péninsule acadienne, le CCNB-PA doit jouer un rôle de premier plan pour donner aux personnes sans emplois ou sous-employées une formation pour développer leurs compétences permettant d'accéder au marché du travail et à des études postsecondaires.

Pour ce faire, il importe de travailler en étroite collaboration avec les ressources humaines (conseillers à l'emploi, conseillers en orientation) du Ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail pour donner à cette clientèle une deuxième chance. Le CCNB-PA doit aussi répondre aux besoins de formation provenant des employeurs de la région. Son rôle doit donc palier au manque de formation de la main d'œuvre et surtout remédier au problème d'analphabétisme dans nos communautés.

Pour vraiment réaliser sa mission spécifique dans notre communauté, il lui faut une représentation communautaire accrue au conseil d'administration, en particulier des étudiants et des employeurs.

Pour que nous puissions établir un système axé sur l'apprenant et donner corps et précision à l'apprentissage permanent, il s'agit d'en faire un **centre de connaissances et un centre d'excellence qui favorisent l'apprentissage chez les adultes.**

2.2 Le niveau universitaire

La recherche est unanime : le modèle plus ou moins standardisé des universités du XXe siècle est en passe de perdre le statut hégémonique dont il jouissait au sein de l'enseignement supérieur dans la plupart des pays.

Selon le rapport de l'UNESCO, l'éclosion de nouveaux savoirs, mais aussi leur organisation en disciplines de plus en plus spécifiques et en « réseaux du savoir » de plus en plus complexes et de moins en moins hiérarchisés, met en cause la viabilité du fonctionnement des « universités »

« Cette émergence prévisible de réseaux universitaires n'annonce pas pour autant la disparition des universités et des institutions académiques. On aura encore besoin de lieux géographiques fixes, de laboratoires et d'institutions d'enseignement regroupant chercheurs, enseignants et étudiants, avec des sources de financement pérennes, donc publiques, et des organisations hiérarchiques. Cependant, la multiplication et la diversification des emplois, des savoirs et des disciplines qui les structurent exigent de compléter les structures hiérarchiques par des structures décentralisées, organisées selon le principe d'une mise en réseaux. Ils y ont d'autant plus intérêt que les coûts économiques des réseaux académiques sont bien moins considérables que ceux qu'entraîne la création de grands établissements universitaires ».

La qualité de l'enseignement

Dans le chapitre portant sur l'avenir de l'enseignement supérieur, le rapport de l'UNESCO - *Les sociétés du savoir*, fait référence à la qualité et la responsabilité de ce niveau d'enseignement et propose le questionnement suivant : *« Les avantages d'un solide cadre de responsabilité et d'assurance de la qualité sont doubles. D'une part, les établissements doivent préciser les objectifs des programmes qu'ils offrent. Qu'est-ce que les étudiants sont censés apprendre? Quelles compétences devraient-ils acquérir? Après tout, il est impossible d'évaluer si un enseignement et un apprentissage sont efficaces à moins de bien connaître les attentes. Deuxièmement, l'assurance de la qualité et la responsabilité exigent que l'enseignement soit efficace. Nos établissements accordent-ils assez d'importance à l'enseignement de la pédagogie? L'efficacité de l'enseignement est-elle vérifiée et les programmes en place assurent-ils la meilleure qualité d'enseignement possible? Les étudiants participent-ils de façon efficace à l'évaluation de la qualité de l'enseignement? Chaque établissement, en résumé, accorde-t-il une importance suffisante à la qualité de l'enseignement. »*

Besoins de maîtres de qualité

Ce même rapport souligne l'importance de la présence et de la compétence des enseignants : *« Dès lors qu'on met l'accent sur les spécificités de la fonction d'enseignant se dissipe l'illusion selon laquelle des « universités virtuelles » pourraient faire l'économie des « maîtres » et de leur coût. Certes, les nouvelles technologies joueront un rôle fondamental dans l'émergence des*

réseaux d'enseignement supérieur précédemment décrits. Mais les nouveaux outils multimédias ne sont pas la panacée qui nous permettrait de nous passer de maîtres, contrairement aux calculs de ceux qui espèrent en économiser le coût. Les nouvelles technologies permettent de transmettre instantanément l'information dans le monde entier. Mais, pour transformer ces informations en savoirs, nous aurons besoin de maîtres de qualité de plus en plus nombreux. »

L'avenir des sociétés du savoir repose ainsi en grande partie sur l'excellence de la formation des maîtres, dont les tâches et les fonctions sont appelées à se diversifier pour atteindre, entre autres objectifs, celui de l'éducation pour tous.

Le rôle de l'université : former des personnes compétentes

La société du savoir vient confirmer le rôle fondamental de l'université : former des personnes compétentes et la définition suivante vient l'expliquer : *«La compétence est aussi et peut-être principalement une capacité à faire retour sur ses actions, sur ses prises d'initiative, à apprendre des événements, à faire le bilan d'une action. C'est ce qu'on appelle la « réflexivité », c'est-à-dire une capacité de l'individu de se comporter comme un Sujet qui assume ses prises de décision, qui se perçoit comme responsable de lui-même et peut apprendre de ses erreurs comme de ses réussites. La compétence, c'est donc aussi la manière de constituer et de stabiliser une communauté. »*

Dans ce contexte de la société du savoir, les universités qui mettent en place des réseaux d'enseignement permettent d'éditer et de diffuser en ligne des catalogues de savoirs spécialisés correspondant à chaque niveau de connaissance, et précisant les compétences requises pour suivre les différents cours. Les technologies de communication modernes rendent l'éducation à distance une alternative réaliste pour certains étudiants et nous avons besoin d'explorer des façons d'accentuer sa disponibilité plus spécifiquement au Nouveau-Brunswick.

Pour vérifier la qualité, certaines universités mettent en place une Agence de la qualité.

2.2.1 L'Université de Moncton

Suite à ce contexte qui présente l'université de la société du savoir, voici les questions fondamentales que nous devons nous poser par rapport à notre université, l'Université de Moncton : (La présentation de la Ville de Shippagan a bien résumé le rôle de l'UMCS)

- Comment réactualiser sa mission et ses axes de développement pour qu'elle s'inscrive résolument dans le mouvement de développement mondial des sociétés du savoir?
- Au-delà des différences et des multiples incarnations de l'institution universitaire, pouvons-nous dégager une vision unificatrice de l'université, à la fois inspirante et dynamique, qui permet de la nommer et de la dire correctement, tant pour les universitaires que pour l'ensemble de la population.

Et une question plus spécifique :

- Qu'est-ce que l'Université de Moncton, campus de Shippagan et le Collège communautaire de la Péninsule acadienne sont les seuls à pouvoir faire aujourd'hui et qu'aucune autre institution ou qu'aucun organisme ne peut faire à leur place? Ce sont-là des questions qu'il nous faut aussi poser maintenant.

Les enseignements supérieurs se distinguent des enseignements primaires et secondaires non seulement par l'âge et le niveau des étudiants, mais également par la production et la valorisation de nouveaux savoirs dans les sphères culturelles, sociales et économiques de la société. Privées de ces fonctions de recherche, de découverte et d'innovation, les institutions d'enseignement supérieur se réduisent à des établissements « d'éducation tertiaire », simples prolongements du primaire et du secondaire.

2.3 Le Plan d'apprentissage de qualité

Le *Document de réflexion* de la Commission précise qu'au Nouveau-Brunswick, l'éducation et la formation postsecondaires sont renforcées par le *Plan d'apprentissage de qualité* et le *Plan de prospérité économique et sociale* de la province. Ce plan stratégique repose sur le processus d'apprentissage permanent, qui part de la petite enfance jusqu'au K-12, à l'éducation postsecondaire (EPS) et à l'apprentissage continu par les adultes. La démarche tient compte du fait que les élèves doivent être préparés depuis leur plus tendre enfance à accéder aux études postsecondaires et elle procure donc un encadrement solide pour la planification et la mise en œuvre des politiques. Les volets du K-12 et de l'EPS ont été lancés, et les deux autres le seront bientôt.

Le but du volet de l'éducation et de la formation postsecondaires du Programme d'apprentissage de qualité est la création d' « *un système d'éducation et de formation postsecondaires pertinent au niveau provincial et compétitif au niveau international fondé sur l'excellence* ».

Pour ce faire, il importe de souligner qu'il faut travailler à la base du système d'éducation, de la maternelle à la douzième année. Sans quoi, très peu d'étudiants pourront accéder à des études postsecondaires. Et cela portera un dur coup à l'autosuffisance de la province.

Dans le système d'éducation publique du Nouveau-Brunswick nous avons beaucoup de retards à combler comme en témoigne le rapport commandé, en 2002 par le ministère de l'éducation et préparé par la firme *Education Consulting International*. L'auteur de ce rapport, madame Scraba, de l'Alberta, fait référence à un « *wake-up call to the province* », en raison des piètres résultats de la province aux tests internationaux PISA, la province se situant bons derniers à ces tests tant au niveau francophone qu'anglophone. Cinq ans après ce rapport avons-nous vérifié si des rectificatifs ont été apportés pour nous sortir des derniers échelons du classement international?

3. LES COMMUNAUTÉS ET LES ENTREPRISES DE LA PÉNINSULE ACADIENNE

« Pour demeurer prospère en dépit de la concurrence, les municipalités ont besoin d'une main d'œuvre qualifiée, souple, adaptable et innovatrice, ainsi que des employés et des employeurs qui optent pour l'apprentissage continu ». (Conseil de la Fédération)

Le développement social est un processus dynamique qui vise la mise en œuvre des conditions propices au développement des personnes et des communautés. Il vise la satisfaction des besoins des personnes et le respect de leurs droits et libertés. Le développement social s'appuie sur des communautés dynamiques et solidaires. Il appelle la participation à la vie collective et la participation au développement local de toutes leurs dimensions.

3.1 Les collectivités municipales

Tous, nous vivons, travaillons et élevons nos enfants dans des collectivités. Tous s'entendent pour dire que notre bien-être économique et social est lié à la mesure dans laquelle les collectivités peuvent attirer les gens de talent et l'investissement. Les intervenants de tous les secteurs et à tous les niveaux soulignent que la création de collectivités novatrices et diversifiées exige des efforts concertés et la mise en commun des ressources. Ils approuvent la position prise par le gouvernement du Canada dans les documents sur la *Stratégie d'innovation*, selon laquelle les défis locaux commandent des solutions locales, que l'on doit encourager et appuyer, mais non imposer. La clé du succès consiste à posséder les ressources et la capacité nécessaires pour former et maintenir des partenariats à l'échelon local avec les administrations publiques et les organisations communautaires, les entreprises, les milieux universitaires, les syndicats et les citoyens dynamiques. Ils estiment qu'en répertoriant leurs ressources humaines, sociales, pédagogiques, économiques et naturelles ainsi que leur savoir acquis, ils disposeront d'outils efficaces pour évaluer et suivre de près les progrès accomplis dans l'instauration d'un bien-être collectif et économique.

Les entreprises et les autres employeurs sont aussi des acteurs importants au regard de l'éducation postsecondaire et de la formation de la main-d'œuvre. Ce sont eux qui, après tout, emploient les finissants de programmes de certificats, de diplômes et d'apprentissage. Nombre d'entre eux font aussi partie de comités consultatifs de programmes et assurent la formation de participants à des programmes d'apprentis et d'enseignement coopératif. Ce sont les employeurs qui, à la fois, requièrent et encouragent l'apprentissage continu.

C'est la raison pour laquelle, au cours des dernières années, la plupart des pays ont manifesté une volonté politique de rapprocher les universités, en tant que principaux centres de production des connaissances, et l'industrie. Cette volonté s'est manifestée sous forme de création de partenariats, d'incitations financières en direction des universités de la part des organismes publics de soutien à la recherche (Lesemann, 2003)

Les universités doivent resserrer les liens avec le monde des affaires et l'économie. Il importe d'investir dans l'infrastructure municipale de base (par exemple, transports, santé, éducation et culture) pour attirer et retenir l'investissement, les chercheurs de talent, les entrepreneurs ainsi que les travailleurs et les immigrants qualifiés. Il importe aussi d'accroître la capacité d'apprentissage des gens des collectivités rurales en offrant des programmes d'aide adaptés à leurs besoins (par exemple, des centres d'excellence locaux, des centres d'accès communautaires et de la formation à distance). Enfin, il faut renforcer la capacité des collectivités rurales à offrir un éventail de programmes de formation continue à toutes les étapes de la vie.

3.2 Relation communauté-institution

Aujourd'hui, nous retrouvons sur le campus de Shippagan, une institution disposant de l'infrastructure nécessaire pour dispenser un vaste choix de cours universitaires, des laboratoires de recherches, un complexe sportif, des résidences et plus. Il importe également de souligner la contribution de la communauté de la Péninsule acadienne aux différentes campagnes de financement de cette institution. Les millions de dollars qui y furent investis démontrent sans équivoque l'attachement de la population envers cette institution et la reconnaissance de l'importance de la présence d'une institution de formation postsecondaire au sein de notre milieu. Nous reconnaissons collectivement que nos jeunes doivent avoir accès à la formation postsecondaire avec le minimum d'endettement possible.

3.3 Recherche et développement

Une autre constatation que l'on se doit de faire est le rôle de l'UMCS au niveau de la recherche et développement. L'Université dispose d'un certain nombre de laboratoires et de chercheurs qui effectuent des recherches dans des domaines de spécialisation très spécifiques. Lorsque l'on examine attentivement la Péninsule acadienne du point de vue de ses ressources naturelles que sont les produits marins, la tourbe, l'agriculture et la forêt, l'Université a été impliquée au niveau de la recherche et développement dans certains de ces secteurs comme la tourbe, les produits marins et l'aquaculture. D'autres instituts ou campus universitaires dans la province font de la recherche dans le domaine de l'agriculture notamment. La Péninsule acadienne possède des terres agricoles mais malheureusement cette industrie fut abandonnée au fil des ans et elle ne constitue plus une source de revenue significative, sauf dans le cas de la culture du bleuets nain, qui croît dans un sol acide. Pour ce qui est de la forêt, cette ressource a également été abandonnée et peu ou pas d'effort a été fait pour maintenir cette ressource à un niveau de rentabilité acceptable. Suite à ces constatations, et étant donné que la recherche s'effectue principalement dans les universités au Nouveau-Brunswick, la question qui se pose est la suivante: Est-il possible que l'Université puisse intervenir dans d'autres créneaux de recherche et développement qui pourraient contribuer au développement économique, social et culturel des régions?

3.4 L'Institut de recherche sur les zones côtières

En 2003, l'UMCS se dotait d'un Institut de recherche qui réunissait le centre de recherche et développement de la tourbe, le centre de recherche sur les produits marins ainsi que le volet de recherche en aquaculture, qui était auparavant sous la responsabilité du Centre marin. L'Institut de recherche sur les zones côtières devenait la première en son genre au Nouveau-Brunswick et se donnait comme mission de « *favoriser le développement viable des ressources dans les zones côtières et d'appuyer le développement des entreprises et des organismes qui oeuvrent à leur mise en valeur* ». Nous sommes certainement privilégiés qu'une telle institution de recherche ait vu le jour dans notre région. Les répercussions des recherches qui en découleront auront certainement un impact sur le développement de notre économie à plus long terme. À titre d'exemple, l'industrie de la tourbe n'aurait probablement pas atteint le même niveau d'excellence n'eût été de l'appui du Centre de recherche et développement de la tourbe. Il s'agit d'un exemple où l'on peut affirmer que la recherche a joué pleinement son rôle au niveau du développement économique en transformant les savoirs en action. En se basant sur cette expérience positive pour le passé et pour les perspectives futures ne pourrait-on pas considérer d'autres volets de recherche qui pourraient s'effectuer dans la Péninsule acadienne en contribuant à la fois à son

développement et au mandat d'autosuffisance de la province. Le développement rural et la forêt en sont deux bels exemples.

L'entente avec les municipalités de la P.A. : un ancrage de l'Institut dans le milieu. Le but de cette entente cadre était d'établir une relation privilégiée entre les municipalités de la Péninsule acadienne et l'Institut de recherche sur les zones côtières, en facilitant l'accès pour celles-ci à la capacité en recherche-innovation et aux services d'analyses offerts par l'IRZC, ainsi qu'en créant une structure de collaboration plus propice à l'obtention de fonds reliés aux défis environnementaux que les municipalités doivent relever. L'entente cadre permet également à toute municipalité ou ensemble de municipalités de la Péninsule acadienne de conclure une entente plus spécifique avec l'IRZC, afin de lui/leur permettre de relever tout défi environnemental qui lui/leur est propre.

A l'occasion de la signature de cette entente, le directeur, Gastien Godin, affirmait : « *C'est une porte qui s'ouvre et c'est un ancrage de l'Institut dans le milieu. C'est important que le premier niveau de gouvernement se sente à l'aise et soit le bienvenu à l'intérieur de notre organisation. Cela vient solidifier le socle sur lequel nous allons réaliser de grandes choses ensemble* » avait-il fait remarquer.

L'innovation dans la Péninsule repose donc sur le savoir développé par l'UMCS, l'Institut et le CCNB-PA, par les entreprises, sur les lieux de travail et par d'autres organismes de recherche.

3.5 Les bibliothèques publiques

Les bibliothèques publiques peuvent jouer un rôle important à titre de centres d'innovation et d'apprentissage, en plus de contribuer à l'alphabétisation des jeunes et des moins jeunes. Les bibliothèques ainsi que les conseils et commissions scolaires ont collaboré avec les administrations publiques et le secteur privé afin que toutes les collectivités, y compris les établissements d'enseignement et les bibliothèques publiques, aient accès aux communications à large bande, qui donnent accès à d'importantes banques de données. Les bibliothèques publiques sont des lieux de premier choix pour l'accès public à Internet et en assurant expressément aux bibliothèques un financement soutenu.

Les municipalités contribuent financièrement à l'entretien des bibliothèques publiques, qui misent beaucoup sur le développement de la littératie au préscolaire. En ce qui regarde l'achat des collections, le Nouveau-Brunswick accuse un important retard : il consacre un dollar par habitant à l'achat de collections de livres, tandis que la moyenne nationale est de quatre dollars par habitant.

3.6 L'éducation et la formation : le moteur essentiel de développement économique :

Suite à des forums et des tables sectorielles, *Entreprise Péninsule* a mis en place, une *Stratégie de développement économique communautaire de la Péninsule acadienne*, en identifiant l'éducation, la formation et l'apprentissage continu comme le moteur essentiel d'une stratégie d'appui aux cinq secteurs qui sont à la base du développement économique de notre région.

Pour réaliser ce développement économique, *Entreprise Péninsule* travaille à créer des partenariats forts et dynamiques entre tous les acteurs concernés par la promotion de l'éducation

et de la formation pour identifier les besoins individuels spécifiques, les moments ou les lieux d'acquisition de compétences, qui se diversifient de plus en plus. Cette agence de développement économique veut aussi impliquer des partenaires sociaux dans le développement des ressources humaines et travailler avec les employeurs pour répondre aux besoins en formation des salariés. Pour ce faire, *Entreprise Péninsule* travaille en partenariat afin de mobiliser toutes les ressources disponibles dans le domaine de l'éducation à l'échelon local/régional.

4. RECOMMANDATIONS

Voici quelques recommandations relatives à quelques aspects de l'éducation postsecondaire. Elles ne sont pas nécessairement placées par ordre d'importance ni reliées uniquement au campus de Shippagan. Elles reflètent des éléments importants dont il faudrait tenir compte comme options appropriées pour adapter l'éducation postsecondaire dans notre province aux nouvelles réalités.

Centres d'excellence

- Créer des centres d'excellence pour récompenser l'excellence dans l'enseignement et promouvoir l'adoption de pratiques exemplaires, mieux informer les étudiants et éclairer leurs choix dans la recherche de la qualité et de nouvelles normes professionnelles nationales en matière pédagogique.

Chevauchement-collaboration

- Diminuer les chevauchements dans les études supérieures et accroître la collaboration entre les deux secteurs (collégial et universitaire).

Prêt étudiant

- Mettre en place un programme de prêts sans intérêt remboursables par l'entremise du régime fiscal. Le revenu de l'étudiant ou l'actif qu'il possède n'ont pas d'effet sur son admissibilité et il n'est pas nécessaire de faire un paiement au départ. Après avoir obtenu son diplôme, l'étudiant verse une cotisation en vue de ses études supérieures. Contrairement aux régimes de prêts il est fondé sur le revenu : les étudiants ne commencent à y cotiser que lorsque leur revenu atteint un certain niveau et ils ne sont pas tenus de rembourser leur prêt s'ils n'atteignent pas ce niveau de revenu. La dette est effacée au décès.

Système d'assurance de la qualité

- Établir un réseau de Conseils de l'enseignement supérieur qui pourrait jouer le rôle d'un système d'assurance de la qualité pour l'enseignement supérieur.

Besoins de formation des entreprises locales

- Former des partenariats regroupant l'UMCS et le CCNB-PA et les intervenants de la collectivité pour élaborer des outils pédagogiques ainsi que des mécanismes d'évaluation des

acquis et de prestation des services, pour que l'apprentissage soit pertinent et accessible et qu'il réponde aux besoins de formations des entreprises locales.

Décloisonnement

■ Revoir la structure organisationnelle des institutions d'enseignement postsecondaire et de formation professionnelle. Un décloisonnement entre ces institutions que sont l'UMCS et le CCNB-PA est nécessaire pour améliorer l'accessibilité mais également pour élargir les possibilités de formation.

Recrutement à l'étranger

■ L'Université de Moncton doit se positionner sur le marché international et augmenter son recrutement à l'étranger. Elle doit pouvoir offrir des formations spécialisées qui pourront attirer les étudiants étrangers dans nos institutions postsecondaires de la Péninsule acadienne. Les ressources nécessaires devront être mis à la disposition.

Organisation en réseaux

■ Les universités dans le monde s'organisent en réseaux (UNESCO : *Vers les sociétés du savoir*). La multiplication et la diversification des emplois, des savoirs et des disciplines qui les structurent exigent de compléter les structures hiérarchiques par des structures décentralisées, organisées selon le principe d'une mise en réseaux. Les coûts sont moins considérables que ceux qu'entraîne la création de grands établissements. L'UMCS et le CCNB-PA doivent établir ces réseaux provinciaux, nationaux et internationaux.

Développement rural

■ L'université doit participer davantage à toute la question entourant le développement des régions. La recherche et le développement doivent contribuer au développement social, économique, politique et culturel des régions. L'université doit devenir un partenaire avec les autorités publiques et la communauté des affaires. L'UMCS et l'Institut pourrait devenir un centre de recherche sur le développement rural étant donné que la Péninsule acadienne est un milieu propice à ce genre d'étude.

Technologie de l'information

■ La Péninsule acadienne, comme les autres régions rurales au pays, fait face à des défis uniques : main d'œuvre peu spécialisée, travailleurs âgés, exode vers les milieux urbains qui offrent davantage de possibilités d'emploi. Il faut accroître l'accès à l'éducation postsecondaire pour favoriser la croissance et la prospérité des régions. Les technologies de l'information pourraient jouer un rôle essentiel en offrant un éventail de formation plus large. L'UMCS et le CCNB-PA doivent accélérer le développement du *e-éducation* et faire la promotion et l'accompagnement de ces programmes.

CONCLUSION

À la lumière du *Document de réflexion* de la commission, il y a lieu de s'interroger sur la pertinence de nos deux institutions postsecondaires dans la Péninsule acadienne et de réfléchir à leur avenir dans un contexte de mondialisation de plus en plus présent dans nos vies et des changements démographiques que nous vivons et qui continueront de nous affecter dans les années qui suivent. Dans un document publié par Le Conseil de la Fédération intitulé *Préparer l'avenir*, on peut lire : « *Le besoin d'améliorer la formation postsecondaire et professionnelle au Canada est déterminé par les défis qui se posent tant sur le plan local que mondial. Il est donc tout à fait pertinent et urgent de revoir le rôle de nos institutions de formation postsecondaire dans le but de nous préparer à réagir. Sur le marché international, nos principaux concurrents réalisent des progrès en matière de restructuration économique, d'investissement dans l'éducation et la formation de la main d'œuvre, de changements technologiques, de recherche et d'innovation, tout en se révélant des concurrents énergiques* ».

L'importance de l'éducation postsecondaire ne réside pas uniquement dans la possibilité qu'elle nous donne de réaliser individuellement et collectivement notre potentiel économique. L'éducation postsecondaire est également importante parce qu'elle nous permet de mieux comprendre le monde dans lequel nous vivons, de jouer avec plus de confiance notre rôle de citoyen d'une société démocratique et de mener une vie plus satisfaisante. VOILÀ LE RÔLE QUE DOIT JOUER NOS INSTITUTIONS POSTSECONDAIRES DANS LA PÉNINSULE.

Nous sommes conscients que ces défis appellent de nouvelles orientations courageuses en matière d'éducation postsecondaire dans notre collectivité. Le choix doit être plus innovateur et transformer les défis en possibilités de changement.

C'est ce que veut accomplir votre Commission pour établir un cadre de responsabilisation pour favoriser les changements à apporter à notre système d'éducation supérieure en instituant un plan décennal pour rehausser les compétences des enseignants, donner un caractère international aux études supérieures, acquérir des moyens documentaires et informatiques et améliorer l'environnement et les réseaux d'apprentissage, en établissant les plus hautes normes possibles d'accomplissement pour nos étudiants et nos établissements. Ils doivent pouvoir faire face à la concurrence internationale et réussir. L'avenir du Nouveau-Brunswick en dépend.

La coopération entre les institutions d'enseignement supérieur et le secteur économique est vital pour atteindre des objectifs en matière de développement de la Péninsule acadienne. Il est donc devenu nécessaire que l'on assiste à un changement de culture pour que l'engagement régional, l'excellence académique et la recherche deviennent des activités complémentaires. Il ne fait donc aucun doute que la présence du CCNB, de l'IRZC et de l'UMCS dans Péninsule acadienne peuvent et doivent jouer un rôle de plus en plus grand pour la prospérité de cette région et qu'elle puisse contribuer à l'autosuffisance de la province.

La *fracture numérique* est un terme clé dans la société du savoir. Ce terme fait référence au danger de créer un fossé entre ceux qui possèdent le Savoir et ceux qui en sont éloignés. Soyez assurés, messieurs les commissaires, que nos institutions postsecondaires du campus de Shippagan, vont continuer, par leur leadership et leur engagement, à former des apprenants compétents, capables de relever les défis de la Péninsule acadienne et de la société du savoir.

RÉFÉRENCES

Annot, E.; Fave-Bonnet, M.-F. (2004) *Pratiques pédagogiques dans l'enseignement supérieur: enseigner, apprendre, évaluer*. Paris: L'Harmattan.

Carré P. (2005). *L'apprenance Vers un nouveau rapport au savoir*. Paris: Dunod.

Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (2006) *Plan stratégique 2007-2012*. Bureau de la direction générale. Campbellton NB.

Commission des communautés européennes. (2000). *Mémoire sur l'éducation et la formation tout au long de la vie*. Document de travail des services de la commission. Bruxelles.

Conseil de la fédération (2006). *Préparer l'avenir. Stratégie pancanadienne sur l'éducation postsecondaire et la formation professionnelle*. Ottawa.

Commission sur l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick. (2007) *Document de réflexion*. Fredericton.

Gouvernement du Canada (2001) *Atteindre l'excellence. Investir dans les gens, le savoir et les possibilités*. Développement des ressources humaines Canada. Ottawa.

Gouvernement du Canada (2002) *Le savoir, clé de notre avenir. Le perfectionnement des compétences au Canada*. Développement des ressources humaines Canada. Ottawa.

Gouvernement du Canada. (2002) *Sommet national sur l'innovation et l'apprentissage*. Guide de discussion. Développement des ressources humaines Canada. Ottawa.

Kirk, C. M. (2000) *Mission Critical – Higher Education for the 21st Century. Planning for Higher education*. Fall.

Le Forum sur l'éducation (2000) *Actes des conférences et de la table ronde – Plan d'action*. Tracadie-Sheila, NB.

Lesemann, F. *Société du savoir: les changements dans le monde du travail et les nouvelles compétences des travailleurs*. INRS-UCS. Université du Québec.

MacNeil, T. (2002) *L'acquisition continue du savoir dans le cadre de la politique gouvernementale au Canada*. Alliance canadienne des organismes d'éducation et de formation. Association pour l'éducation permanente. Ottawa.

Morin E. (1999) *Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*. UNESCO. Paris: Éditions du Seuil.

Province du Nouveau-Brunswick. (2003) *Plan d'apprentissage de qualité*. Énoncé de politique pour l'enseignement primaire et secondaire: Écoles de qualité, résultats élevés. Fredericton.

The National Board of Education (2000) *Lifelong Learning and Lifewide learning*. Stockholm: Liber Distribution.

Scraba, E. J. (2002) *Schools Teach – Parents & Communities Support – Children Learn – Everyone Benefits. A Review of The New Brunswick Education System. Anglophone Sector*. Edmonton, Alberta: Education Consulting International.

Troc  -Fabre, H. (1997) Apprendre aujourd'hui, dans une Universit   apprenante. Congr  s de Locarno, avril. Disponile en ligne: <http://perso.club-intenet.fr/nicol/ciret/>

UNESCO (2005) *Vers les soci  t  s du savoir*. Rapport mondial de l'UNESCO. Paris:   ditions de l'UNESCO.

van Dreumel, M.; Gluszynski, T. (2006) *Actes du Symposium international de recherche strat  gique. Enjeux strat  giques en mati  re d'  tudes postsecondaires au Canada*. Direction g  n  rale de la politique sur l'apprentissage. Politique strat  gique et planification. RHDSC.